



HAL
open science

Le patrimoine naturel, un concept en transition

Anne Atlan

► **To cite this version:**

Anne Atlan. Le patrimoine naturel, un concept en transition. Palimpseste. Sciences, humanités, sociétés, 2023, 9, pp.22-25. halshs-04188424

HAL Id: halshs-04188424

<https://shs.hal.science/halshs-04188424v1>

Submitted on 28 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le patrimoine naturel, un concept en transition

Anne Atlan*

La reconnaissance d'un patrimoine naturel au niveau national ou international témoigne d'une valeur affectée à des espaces et des espèces considérées comme des biens communs par les institutions. Les valeurs mises en avant procèdent souvent d'une relation discontinue à la nature, propre à un certain modèle occidental. Comment se traduit cette notion au sein de la diversité sociale et culturelle de l'île de la Réunion ?

Le patrimoine naturel est l'une des notions les plus mobilisées pour légitimer et promouvoir les actions de protection de la biodiversité. Sa reconnaissance au niveau local ou national se traduit par l'emploi de plus en plus fréquent du terme « patrimoine naturel » pour désigner la faune et la flore locale. La patrimonialisation témoigne d'une valeur affectée à des espaces considérés comme des biens communs par les institutions, et donne une justification à la fois éthique et juridique à leur protection. Elle procède cependant d'une nature considérée comme un bien, et à ce titre, reflète une relation discontinue entre nature et culture. Or, depuis plusieurs décennies déjà, le cadre dominant qui sépare nature et culture pour penser la relation à la nature, aux vivants non-humains et aux entités naturelles, est remis en question. Bruno Latour (1991), puis Philippe Descola (2005), par exemple, ont montré, d'une part, son impossible accomplissement et, d'autre part, sa singularité, témoignant de la façon dont la relation à la nature s'est construite en Occident. Depuis, certains chercheurs inscrivent leurs travaux dans le cadre d'une ontologie décoloniale qui réfute le naturalisme occidental (Escobar, 2018).

Le projet interdisciplinaire PATRIVAL s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large sur la pluralité des valeurs de la nature, réalisé par Anne Atlan en collaboration avec Véronique van Tilbeurgh (professeure de sociologie de l'environnement à l'université Rennes 2). Il a bénéficié d'un financement de la Maison des sciences de l'homme

de Bretagne (MSHB). Son objectif est de comprendre comment la patrimonialisation d'un espace naturel peut s'articuler avec les transitions socio-écologiques dans un espace particulier, l'île de La Réunion. C'est un territoire qui mêle des populations d'origines occidentales et non-occidentales, et dont 42 % de la superficie a été classée au Patrimoine naturel mondial de l'UNESCO en 2010, selon un processus analysé par Babou (2015).

L'enquête de terrain a été effectuée entre 2019 et 2022 par Anne Atlan et Véronique van Tilbeurgh, avec le soutien de Christophe Lavergne, écologue au conservatoire national botanique de Mascarin (La Réunion). Elle comprend une série de 35 entretiens réalisés avec des habitants et autres acteurs locaux, une enquête photographique auprès des habitants, et des observations participantes. Nous avons également mobilisé les données de l'enquête par questionnaire du ministère de la Transition écologique « Les Français et la nature », réalisée en 2020 (Atlan et van Tilbeurgh, 2022).

Une polarisation entre deux types de relation à la nature

Les données collectées ont permis de montrer l'existence d'une polarisation entre deux types de relation à la nature, l'une en continuité avec la sphère domestique, l'autre en discontinuité. À une extrémité on trouve des personnes ayant grandi à La Réunion, reçu une socialisation à la nature en famille, appris par imprégnation en regardant faire parents et grands-parents, et qui parent plantes et animaux de vertus parfois spirituelles. À l'autre extrémité, on trouve des personnes ayant une vision conceptuelle de la

* Directrice de recherche CNRS en socio-écologie et membre de l'UMR Espaces et Sociétés (ESO).



© David Joserond

Jardin créole, avec ses plantes médicinales, alimentaires et ornementales.



© Anne Altan

Forêt primaire à La Réunion, avec ses différents étages de végétation endémique.

L'île de La Réunion est située dans l'Océan Indien, et n'est habitée par les humains que depuis 350 ans. La population de cette ancienne colonie française, devenue département d'Outre-mer en 1946, est composée à 80 % de Créoles, d'origine géographique diversifiée (Afrique, Madagascar, Europe, Inde, Chine), présents depuis plusieurs générations, et d'une population d'origine métropolitaine, arrivée plus récemment. L'île culmine à 3000 mètres et possède encore de nombreux espaces peu anthropisés, principalement en altitude. La majorité de sa superficie est un espace naturel protégé, via un Parc National créé en 2007, et des réserves naturelles terrestres et marines. En 2010, le site du Parc national a été classé au Patrimoine naturel mondial de l'UNESCO, au titre du critère 7, centré sur la valeur esthétique des paysages, et du critère 10 centré sur la valeur biologique (conservation des habitats d'espèces menacées).

nature, transmise par un enseignement académique reçu en Métropole, et basée sur la rationalité de l'écologie scientifique. Il s'agit là de deux « idéaux-types », entre lesquels se trouvent toutes sortes de variations.

Cette polarisation se retrouve dans l'enquête par questionnaire, qui comparait Métropole, Réunion et Antilles. Alors qu'en Métropole, la nature est souvent vécue en rupture avec la sphère domestique, dans les Outre-mers, elle se vit en continuité avec le quotidien. La maison traditionnelle comprend un « jardin créole » où est cultivé de manière enchevêtrée un mélange de plantes vivrières, médicinales et ornementales. Ce jardin est souvent accolé à un poulailler. Une cuisine extérieure et un espace couvert ou « varangue », sous lesquels sont pris les repas familiaux, bordent ces espaces. L'ensemble de ces extérieurs, appelé à La Réunion « la kour », constitue un lieu de vie important du foyer – favorisé par le climat tropical, mais aussi marqueur de l'identité créole et source de fierté. Réciproquement, les espaces naturels deviennent des extensions du domicile lors des « pique-niques créoles » dominicaux, qui jouent un rôle important dans la culture réunionnaise. Il s'agit de passer une journée dans un espace naturel aménagé ou non, autour d'un repas traditionnel qui inclue un ou plusieurs caris cuits au feu de bois. Il se pratique avec la famille élargie et implique un transport de matériel conséquent (tables, chaises et marmites, parfois groupe électrogène, sono et réfrigérateur), qui revient à un mini-déménagement du foyer. L'habitat temporaire ainsi créé traduit une interconnexion entre domicile et espaces naturels, considérés comme des lieux de vie où peuvent perdurer les usages et le confort domestique.

Ultramarins et Métropolitains se rejoignent sur une impression générale de dégradation de la nature et sur la nécessité d'y remédier, mais les Métropolitains jugent que la priorité est de sanctionner, alors que les Ultramarins estiment qu'il faut prioritairement sensibiliser. Cette opposition peut être mise en relation avec le statut postcolonial des départements d'Outre-mer, qui entraîne une défiance vis-à-vis des réglementations venant de fonctionnaires métropolitains, mais aussi avec la polarisation des relations à la nature. En Métropole, la nature est plus souvent considérée comme un cadre extérieur, dans une sphère autonome à protéger de manière réglementaire, alors qu'en Outre-mer, elle fait plus souvent partie de la vie quotidienne, dans une sphère inclusive à protéger de manière sensible. Nos enquêtes à La Réunion ont permis de confirmer cette polarisation, qui se conjugue avec une représentation plurielle de ce qui fait sens en termes de patrimoine naturel.

Des valeurs patrimoniales diversifiées

Pour les gestionnaires de la nature et les écologues, le patrimoine naturel, c'est d'abord les espèces endémiques¹, et les écosystèmes originels de l'île (forêts primaires, zones humides...). Les préserver, c'est non seulement permettre à ces écosystèmes de rester fonctionnels, mais empêcher des espèces uniques au monde de disparaître, et donc protéger la biodiversité mondiale. Ce qui compte, c'est de les protéger, d'empêcher leur dégradation, et s'ils sont déjà dégradés, de les restaurer. Leur préoccupation principale est de juguler les menaces représentées par les activités humaines et les espèces exotiques envahissantes. De ce fait, les espèces introduites n'ont pas de valeur patrimoniale, et les pratiques de nature considérées comme potentiellement destructrices doivent être régulées et canalisées. La pratique des « tisanes » médicinales est depuis peu considérée officiellement à travers la recherche scientifique, et l'établissement d'une liste de plantes médicinales inscrites à la pharmacopée française. Cependant, cette liste officielle inclut presque exclusivement des plantes endémiques, alors que les espèces introduites ont toujours fait partie de la pharmacopée traditionnelle (issue de cultures africaines et indiennes). Parallèlement, la législation pousse les « tisaneurs » professionnels et familiaux à exclure ces endémiques de leurs préparations, car ils n'ont plus le droit de les prélever, et à les remplacer par des plantes introduites. Ainsi, même lorsque les savoir-faire pragmatiques sont valorisés, ils peuvent l'être selon des grilles de valeurs conceptuelles.

Pour les professionnels du tourisme, le principal est de mettre en valeur les paysages, et d'aider à leur lecture, avec des informations géographiques et géologiques – le volcan et son paysage minéral étant l'atout touristique numéro un

de La Réunion. La richesse en espèces endémiques est peu valorisée. Le patrimoine recherché par les touristes, et proposé par les institutions touristiques, est principalement le patrimoine bâti. La mise en valeur de la culture émerge depuis peu, avec la favorisation de rencontres avec l'habitant lors des treks de montagne, et la gastronomie. Pour plusieurs guides de nature et associations de randonneurs, expliquer les usages des plantes est important et répond à une demande. Bien qu'ils soient souvent présentés en lien avec l'histoire de l'île, les savoir-faire liés à ces usages ne sont pas perçus directement comme un patrimoine. Techniquement, ils relèvent pourtant de la catégorie « patrimoine culturel immatériel », mais celle-ci, à La Réunion est principalement associée à la musique (le *Maloya*, musique traditionnelle créole, a été classé au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2009) et à la gastronomie.

Pour les habitants, le patrimoine naturel est en grande partie paysager, et souvent abiotique : en premier lieu est cité le volcan, suivi par les cascades. Les plantes et les animaux sont considérés comme patrimoniaux indépendamment de leur statut d'endémique ou d'exotique. L'espèce la plus citée est le flamboyant, associé à Noël et aux fêtes de fin d'année, même quand les enquêtés savent qu'il est originaire de Madagascar. Le plus important est que la plante, l'animal ou le paysage considérés soient liés à une mémoire individuelle ou collective, ou à des pratiques (tisanes médicinales, constructions traditionnelles, usages spirituels). Pour ces habitants, la nature n'est considérée comme un patrimoine que si elle est associée à la culture. Un musicien de *Maloya* nous a dit que ça ne sert à rien de conserver une plante si on ne conserve pas aussi les savoir-faire liés aux usages de cette plante. Un guide de montagne créole nous a fait part de son regret que le classement à l'UNESCO ait été fait au titre de « patrimoine naturel », et non au titre de « patrimoine mixte, naturel et culturel ». Il reconnaît que le label aurait été plus difficile à obtenir, mais pense que cela aurait évité certaines des controverses générées par la suite.

Réduire le sentiment de dépossession

De manière générale, la nature est souvent vécue en continuité avec la sphère domestique, d'une part, par les pratiques de jardin créole et de pique-niques dominicaux, d'autre part, par la perception d'une nature utile présente dans les bas-côtés des routes ou espaces verts urbains que dans les forêts. Les plantes médicinales peuvent être achetées, cultivées dans les jardins, ou prélevées directement dans les interstices des espaces urbanisés – et ce d'autant plus que la majorité des espaces naturels a un statut de protection qui interdit leur cueillette. Par ailleurs, certains enquêtés nous ont expliqué qu'ils parlent aux plantes et aux animaux qu'ils prélèvent, parfois aussi à la tisane médicinale

et à la maladie qu'elle doit soigner. Pour ces Réunionnais, non seulement il y a peu de différences dans les relations entre ce qui relève du sauvage et ce qui relève du domestique dans l'espace anthropisé, mais en plus l'espace naturel est approprié par des réseaux formés d'objets et d'individus de la même façon que dans la sphère domestique. De ce fait, le concept de « nature » n'est pas adapté à ce type d'interrelations entre humains et non-humains, ce qui les éloigne encore des représentations institutionnelles et des modèles occidentaux. La mise en valeur du patrimoine culturel, immatériel et relationnel que de nombreux Réunionnais entretiennent avec les non-humains pourrait contribuer à réduire leur sentiment de dépossession, et favoriser l'adhésion aux dispositifs de protection.

Les relations sensibles, intimes, voire personnalisantes aux éléments et entités naturels que nous avons observées à La Réunion peuvent se retrouver à divers degrés au sein d'autres sociétés, occidentales ou non-occidentales. Elles sont à rapprocher des valeurs relationnelles défendues par les peuples autochtones dans les instances intergouvernementales, telles que l'IPBES (*International Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*), et les COP (Conférence des parties) sur le climat ou la biodiversité. Elles amènent à repenser la notion de patrimoine naturel de manière inclusive, pour entrer de plain-pied dans une transition qui ne soit pas seulement écologique, mais socio-écologique.

Note de l'article

1 Une espèce est dite indigène lorsqu'elle est originaire d'un territoire, elle est endémique si elle ne se trouve – à l'état naturel – nulle part ailleurs. Les espèces dites exotiques ont été introduites par les humains depuis un autre territoire. Du fait de son isolement et de sa colonisation tardive, l'île de La Réunion a de nombreuses espèces endémiques et indigènes – principalement des espèces végétales. Elle est considérée par les écologues comme un *hot-spot* de biodiversité mondiale.

Références bibliographiques

- A. Atlan, V. Van Tilbeurgh et C. Lavergne, « Les Français et la nature, une comparaison entre la métropole et les départements d'Outre-mer », *Société, nature et biodiversité : regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, 2021, p. 6876.
- I. Babou, « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion », *Vertigo*, vol. 19, n° 2, 2015.
- P. Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- A. Escobar, *Sentir-penser avec la Terre*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.
- B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, Éditions La Découverte, 1991.

Palimpseste

sciences • humanités • sociétés
RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Directrice de la publication :

Christine Rivalan Guégo, présidente de l'université Rennes 2

Rédacteur en chef :

Leszek Brogowski, Vice-président Culture, science et société

Secrétariat de rédaction et réalisation graphique :

Anaïs Giroux

Maquette graphique :

Atelier Wunderbar

COMITÉ ÉDITORIAL

Représentantes de la commission de la recherche du conseil académique :

Gwénola Druel

Gudrun Ledegen

Claudia Zudini

Représentants des unités de formation et de recherche :

Christine Ferlampin-Acher (UFR Arts, lettres, communication)

Stéphane Héas (UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Gaël Henaff (UFR Sciences sociales)

Geneviève Lameul (UFR Sciences humaines)

Représentantes des chercheurs CNRS :

Anne Atlan (UMR 6590 ESO)

Représentants de l'équipe de direction :

Marc Bergère (vice-président Documentation et Transition numérique)

Benoît Bideau (vice-président Valorisation)

Philippe Blanchet (président du conseil académique)

Lesley Lelourec (vice-présidente Internationalisation)

Gaïd Le Maner-Idrissi (vice-présidente Recherche)

Jacques Oulhen (vice-président Formation et Vie universitaire)

Représentants des doctorants :

Charleyne Caroff - trois autres représentants seront élus en 2023.

Direction des Champs libres

Corinne Poulain

Services

Service communication

Claire Marzin, responsable du pôle Valorisation,

direction de la recherche et de la valorisation

Ce huitième numéro de *Palimpseste* a été imprimé sur les presses de la DILA (26, rue Desaix, 75015 Paris) en mars 2023 pour le compte de l'université Rennes 2.

La version numérique est disponible à l'adresse suivante :

www.univ-rennes2.fr/recherche/palimpseste

issn 2680-4549 (imprimé) • issn 2592-6705 (en ligne) • dépôt légal : avr. 2023



Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307 – 35043 Rennes cedex
+33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

UNIVERSITÉ
RENNES 2